



L'HISTOIRE

Un concours doté de 15 000 euros pour lancer les jeunes entrepreneurs

Le compte à rebours a commencé pour le concours « 100 jours pour entreprendre ». Et la saison 7 de cette manifestation, destinée aux jeunes de 18 à 30 ans qui ambitionnent de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, s'annonce prometteuse. Depuis le 15 janvier, les participants publient sur le site www.100journspourentreprendre.fr une vidéo d'une ou deux minutes où ils présentent leur projet d'entreprise. Ils ont jusqu'au 25 avril pour mobiliser leur réseau et créer le buzz afin de recueillir le plus grand nombre de votes en ligne. Seuls les dossiers des 40 vidéos (à droite) les plus plébiscitées seront retenus. Vingt projets seront ensuite sélectionnés sur la qualité de leur business plan. Le 23 mai,



il reviendra à un jury de professionnels et d'entrepreneurs de désigner les dix lauréats. Cette année, ce jury comptera également des membres venus de structures comme l'École de la deuxième chance, France active où l'Adie, afin d'inciter des jeunes aux parcours plus chaotiques à tenter leur chance. L'an dernier, les 200 participants étaient tous diplômés. Les prochains gagnants se verront remettre la « Boîte 100 jours », véritable kit de l'entrepreneur d'une valeur de plus de 15 000 euros contenant des outils pour démarrer. Ils bénéficieront d'un soutien

comptable, d'un an de cotisation à la CSG, d'une formation et d'un accompagnement personnalisé au crowdfunding. Après Jacques-Antoine Granjon (Venteprivee.com) et Augustin Paluel-Marmont (Michel & Augustin), la marraine de l'édition 2018 sera Céline Lazorthes, fondatrice de Leetchi. ■

CORINNE CAILLAUD